



Ci-dessus, Mercure inventant le caducée (1879), marbre, Paris, musée d'Orsay.

Ci-contre : Michel Jourde, Jean-françois Allilaire, Agnès Artiges, Jean-Pierre Jégou lors de la création du collège des Académies (est absent de la photo Hubert Johanel).



À la découverte du collège des Académies de santé

Les sujets communs aux Académies de santé sont nombreux et plus que jamais d'actualité : vaccinations, épidémies, antibiorésistance. Ils sont à l'ordre du jour du Collège des cinq académies, qui réunit leurs secrétaires respectifs. Nous avons rencontré chacun d'eux pour évoquer les grands enjeux de santé publique, à commencer par la pandémie de Covid-19.

Les Académies, compagnies savantes, partagent, chacune dans sa spécialité, les mêmes missions de transmission, de rendu d'avis libres et éclairés, d'organisations de leurs travaux. Les problématiques de santé publique, les questionnements scientifiques et les réponses qui peuvent y être apportées, sont de plus en plus souvent interdisciplinaires et donc interacadémiques. Le rapprochement entre les différentes institutions existait déjà avec l'organisation de nombreuses séances communes, des cellules de veille interacadémiques, des communiqués communs. Citons l'exemple du groupe de travail heptacadémique sur l'antibiorésistance réunissant Académie Nationale de Médecine, Académie Nationale de Chirurgie, Académie Nationale de Chirurgie Dentaire, Académie Vétérinaire de France, Académie d'Agriculture de France et Académie des Sciences sous l'égide de l'Académie

Nationale de Pharmacie avec l'organisation d'un colloque bisannuel. Toutefois, après plusieurs années de concertation et de réflexion, les secrétaires des grandes académies de santé ont souhaité se rencontrer pluri-annuellement. Un premier rendez-vous a eu lieu le 21 avril 2019, rue Bonaparte, à l'Académie nationale de médecine en présence des quatre secrétaires des Académies de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire et vétérinaire de France (photo). Très vite, l'Académie nationale de chirurgie les a rejoints en novembre de la même année, en même temps que naissait le nom de Collège des cinq académies. Ce collège témoigne de la nécessité pour ces académies de se rapprocher tant au niveau national qu'europpéen pour défendre leur identité avant tout basée sur la capacité à promouvoir des avis relevant de la coalition d'expertises variées s'exprimant en toute indépendance.

Académie Nationale de Chirurgie Dentaire

MICHEL JOURDE



Quelles ont été et sont les actions de l'Académie dans le cadre de la pandémie Covid-19 ?

Notre Académie, par ses communiqués de presse, la publication d'articles de la part de ses membres et de la Task Force Covid CNESBO 2020, tout en relayant également les avis et communiqués d'autres institutions et des autres académies de santé, participe à la communication des informations concernant la pandémie Covid-19 à la fois sur son site Internet et sa page Facebook.

Elle communique sur les travaux consacrés au traitement de l'air au cabinet dentaire dans les espaces chirurgicaux dans le contexte sanitaire actuel, sur l'impact de cette crise vis-à-vis de notre profession et réfléchit, avec le Comité national odontologique d'éthique, sur les questions d'éthique qui se sont posées durant la pandémie et les conséquences qu'elles auront à l'avenir.

Quels sont les grands enjeux actuels de votre discipline ? Comment l'Académie peut-elle y participer ?

Les enjeux pour notre discipline sont multiples, certains d'entre eux sont le plus souvent interdisciplinaires, avec des échanges transversaux.

Par le recrutement et la diversité de ses membres, notre institution a su conserver une indépendance dans la réflexion et un sens de l'expertise désintéressée.

Quelques exemples récents : le rapport sur la robotisation et le développement du numérique dans notre discipline ; l'organisation de séances communes, récemment avec l'Académie nationale de chirurgie sur la chirurgie orale en tant que spécialité ; la promotion et l'encouragement des jeunes chercheurs par la remise de différents prix, ou encore la participation aux réunions interacadémiques sur l'antibiorésistance, qui constitue un sujet majeur de santé publique.

La diffusion, l'écoute et la prise en compte des avis et positions de l'Académie vous apparaissent-elles suffisantes ? Des améliorations pourraient-elles être apportées ?

Si, depuis sa création, notre Académie a su se doter de membres éminents dans les domaines multiples de la médecine bucco-dentaire, il n'est pas certain que nous ayons bénéficié d'une écoute et de sollicitations à la hauteur de nos attentes. Pourquoi l'Académie nationale de chirurgie dentaire n'est-elle pas systématiquement choisie comme interlocutrice, sinon privilégiée, du moins obligée dans le cercle restreint des personnalités référentes du monde de la santé ?

Cela s'explique sans doute par le fait que la chirurgie dentaire s'est hyperspécialisée en étudiant le splanchnocrane et les systèmes qui s'y rattachent, n'insistant pas assez sur les interactions qui unissent notre profession à un grand nombre de spécialités médicales. Notre Académie, comme la profession dans son ensemble, n'a pas su faire valoir assez tôt les évolutions successives qui ont métamorphosé, à travers les siècles, l'exercice de la médecine bucco-dentaire.

Si l'existence même de notre institution est connue, le travail important qui y est réalisé en partenariat avec notre Ordre et les sociétés savantes est très souvent ignoré. La création d'un site Internet de l'Académie, totalement renouvelé et sans cesse actualisé, en interaction avec les différents partenaires du monde de la santé et de notre profession, de même que nos relations étroites avec les autres grandes académies, sont autant de facteurs qui œuvrent pour cette reconnaissance plus juste de notre Institution.

Que répondez-vous à ceux qui reprochent aux Académies d'être « de vieilles dames » ?

Je pense que ces observateurs sont restés de fervents admirateurs des images d'Épinal.

Le savoir s'acquiert et s'enrichit avec le temps. Nos pairs et nos anciens sont la mémoire de nos institutions.

Toutes les grandes académies de la santé et des sciences de la vie ont accueilli ces dernières décennies en leur sein de jeunes et brillants praticiens, enseignants et chercheurs.

Comme ses grandes aînées, l'Académie nationale de chirurgie dentaire, fondée en 1956, se caractérise par un recrutement fondé sur l'excellence et sur l'égalité.

Peut-être faudrait-il, pour faire changer d'avis certains, que tous ces jeunes membres brillants, auteurs d'articles référencés et issus de nos Académies, n'oublent jamais de s'en revendiquer.

À travers son histoire, quelles ont été les grandes figures de votre académie ?

Le premier bureau de l'Académie de chirurgie dentaire fut constitué de quatre enseignants, André Besombes, Alexandre Renard-Dannin, Robert Ibos et Roger Rialland (JO du 20 juillet 1956). Reconnue d'utilité publique, affirmée par décret dans sa dénomination d'Académie nationale de chirurgie dentaire en 1975, elle se consacre à la réalisation de ses buts, « tout d'abord l'étude et le progrès de la chirurgie dentaire et de tout ce qui peut concourir à cet objet. Elle informe les pouvoirs publics et l'opinion sur ces différents problèmes ». L'Académie nationale de chirurgie dentaire apporte son concours à diverses instances ministérielles et professionnelles qui peuvent la solliciter pour avis.

Des personnalités éminentes, qui ont marqué la profession dentaire, furent présidents de cette institution, tels que Clément Vialatel (1974), Robert Weill (1989), Charles Béréholc (1990, 1995, 2000), Georges Le Breton (1993), Yves Commissionat (1994), Paul-Hugh Démogé (1998). ☺

Académie Vétérinaire de France

JEAN-PIERRE JÉGOU



L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE résulte de la fusion de deux sociétés savantes créées en 1844 à Paris : la Société de Médecine Vétérinaire et de Médecine comparée mise en place par un groupe de vétérinaires parisiens, dont Urbain Leblanc et la Société Vétérinaire du Département de la Seine fondée quelques semaines plus tard par des enseignants de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, des vétérinaires militaires et des praticiens. Le 21 novembre 1846, la seconde devenait la Société Centrale de Médecine Vétérinaire et fusionnait avec la première. Reconnue d'utilité publique le 16 avril 1878, elle acquiert le titre et les prérogatives d'une Académie sous le nom d'Académie Vétérinaire de France, par décret du 12 janvier 1928, signé du Président de la République Gaston Doumergue.

Statutairement, l'Académie Vétérinaire de France, dont le Ministre chargé de l'Agriculture est le Président d'Honneur, est constituée de 80 membres titulaires, 90 membres correspondants et 60 membres associés non nationaux. Dans chacune de ces catégories, 15 membres ne sont pas vétérinaires. À cet effectif s'ajoutent les membres émérites et honoraires ainsi que les membres en congé provisoire. Faisant suite à son élection, la nomination d'un membre titulaire n'est effective qu'après ratification par décret du Président de la République. L'académie est organisée en trois sections, Section 1: Recherche et enseignement, Section 2: Sciences cliniques, Section 3: Productions animales et Santé Publique Vétérinaire.

Quelles ont été, et sont, les actions de l'Académie dans le cadre de la pandémie Covid-19 ?

En 2020, l'apparition de la pandémie de Covid-19 a entraîné une mobilisation exceptionnelle de l'Académie Vétérinaire de France, sous la direction de son Président, de son Secrétaire Général et de l'ensemble de ses membres. Sa première décision a été la création d'une Cellule Coronavirus-Covid-19 composée d'une quarantaine de membres de l'académie auxquels se sont joints quelques experts extérieurs. Marc Dhenain, membre de l'Académie, a animé cette cellule articulée autour de douze groupes de travail. Ils recouvraient tous les domaines vétérinaires impactés par cette pandémie de la Covid-19 (Covid-19, Veille scientifique et médicale, Covid-19 et origines, Covid-19 et bestiaires, Coronavirus et espèces animales, Covid-19 et généralités, Covid-19 et Animaux domestiques: quels risques?, Covid-19 et test diagnostiques, Covid-19, prévention et thérapies, Covid-19 et vaccinations, Covid-19, Confinement et chaîne alimentaire, Covid-19 et modèles animaux, Covid-19 et établissements de soins).

Traditionnellement, l'Académie Vétérinaire de France était habituée à produire des

avis et à publier des articles dans le Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, reprenant les communications bimensuelles présentées lors de ses séances académiques. Sous l'impulsion de son Président Jean-Luc Angot, ce sont essentiellement des communiqués de presse et des notes ou articles issus des échanges sur la Covid-19 qui ont porté la voix de l'Académie Vétérinaire de France sur ce sujet. Vingt-quatre communiqués ont été publiés en 2020 dont 18 en relation directe avec la Covid-19. Une vingtaine de notes et articles ont été publiés. L'ensemble de ces communiqués et articles feront l'objet de l'édition d'un numéro spécial du Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. La majorité de ces communiqués a concerné la promotion de l'approche « One Health » dans la gestion de la pandémie.

L'aide des praticiens vétérinaires en début de pandémie a été aisée et spontanée quand les vétérinaires exerçant la médecine des animaux de compagnie ont découvert avec stupeur que des centres de réanimation de médecine humaine étaient à cours de masques, de gants, de blouses stériles, de respirateurs, d'appareils de monitoring, d'échographes, de pousseries et bientôt de produits

anesthésiques. Ce furent autant de dons et de prêts de la part des établissements vétérinaires qui ont permis aux médecins de reconstituer des unités supplémentaires de réanimation pour sauver des vies. À l'inverse, la nécessité d'associer d'autres capacités vétérinaires avec la mise à disposition possible et immédiate des laboratoires d'analyses vétérinaires, publics et privés, accrédités pour la réalisation de tests diagnostiques RT-PCR, ne s'est pas imposée en France, contrairement au choix qui a été fait dans d'autres pays (Italie, Allemagne, États-Unis et Chine). Les cloisonnements administratifs entre médecine humaine et médecine vétérinaire se sont révélés des obstacles insurmontables à leur mobilisation immédiate. Il a fallu convaincre les plus hauts niveaux politiques de décision et l'Académie s'y employa résolument.

L'aspect protection de la chaîne alimentaire pendant cette pandémie de la Covid-19 a nécessité également une grande vigilance de notre académie, notamment quand il a fallu comprendre l'origine des clusters apparus dans les abattoirs. Il s'agissait aussi de rappeler la grande expérience des vétérinaires en matière de coronavirus, dont le premier virus

pathogène avait été identifié par un vétérinaire chez les oiseaux en 1937, avant que de nombreuses autres espèces se révèlent également concernées par des coronaviruses (porcs, bovins, lapins, chats...). Ces communiqués de presse ont aussi concerné l'aspect zoonose de cette Covid-19 avec les risques de propagation de la maladie dans les différentes espèces animales et la susceptibilité particulière des mustélidés, visons et furets.

C'est cette même détermination de l'Académie Vétérinaire de France à promouvoir le potentiel de l'expertise vétérinaire auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation qui a contribué à la décision de la Présidence de la République de nommer un vétérinaire expert en épidémiologie au sein du Conseil scientifique Covid-19. L'Académie Nationale de Médecine et l'Académie Nationale de Pharmacie se sont révélées des partenaires extrêmement actifs dans cette promotion de l'approche One Health et les relations entre l'Académie Nationale de Médecine et l'Académie Vétérinaire de France n'ont jamais été aussi étroites, avec la diffusion d'un Avis conjoint sur le risque de la Covid-19 lié aux animaux domestiques et la rédaction de plusieurs communiqués de presse communs, dont l'un avec l'Académie Nationale de Pharmacie.

Le 3 décembre 2020, un webinaire sur les aspects médicaux, vétérinaires et environnementaux de la Covid-19, organisé par l'Académie Vétérinaire de France sous la direction de la Professeure Jeanne Brugère-Picoux, conjointement avec le Professeur Yves Buisson de l'Académie Nationale de Médecine et la participation de la Société Vétérinaire Pratique, a réuni virtuellement plus de 650 participants, à l'écoute de spécialistes virologistes, chinois, de Wu-Han, allemand, tunisien et français. Sans vouloir être exhaustif, il faut mentionner également la participation de l'Académie Vétérinaire de France à la plateforme interacadémique Covid-19 de l'Académie des Technologies aux côtés de l'Académie d'Agriculture de France, de

l'Académie Nationale de Médecine, et de l'Académie des Sciences. Enfin, les messages de l'Académie vétérinaire de France sur la Covid-19 ont été très fréquemment repris par les médias professionnels mais aussi généralistes de la presse et de la télévision.

Quels sont les grands enjeux actuels de votre discipline ? Comment l'Académie peut-elle y participer ?

L'Académie Vétérinaire de France a pour mission d'étudier tous les sujets relatifs aux domaines scientifiques, techniques, juridiques, historiques et éthiques où s'exercent les compétences du vétérinaire, en particulier ceux se rapportant aux animaux, à leurs maladies, à leurs relations avec l'homme et l'environnement, aux productions animales et à la santé publique vétérinaire. Cette année 2021 verra la mise en œuvre d'un nouveau projet stratégique de l'Académie Vétérinaire de France pour la période 2021-2024, faisant suite à un premier projet stratégique sur la période 2013-2017. Les six commissions transversales qui viennent d'être créées, devront désormais prendre en charge les grands enjeux qui s'offrent à nous.

Pour la Commission Biodiversité, ce sera répondre à la mise en cause de la perte de la biodiversité comme facteur de l'apparition de maladies émergentes ou au nouveau défi que représente l'environnement pour l'élevage et l'exercice vétérinaire. Pour la Commission **Relation hommes-animaux**, ce sera notamment de faire avancer une étude sur la conscience animale ou de suivre le processus législatif concernant la toute nouvelle loi sur la nécessité de renforcer la lutte contre la maltraitance animale. Pour la Commission **Une seule santé, zoonoses**, ce sera de continuer à promouvoir l'approche One Health dans le contrôle des zoonoses. Pour la **Commission Physiologie et pathologie comparée**, ce sera de promouvoir les innovations thérapeutiques et de proposer une charte éthique de la recherche clinique. Pour l'**International** ce sera de renforcer la présence de l'académie dans les structures internationales, en particu-

lier au sein de la Fédération Européenne des Académies de Médecine (FEA). Quant à la **Commission Formation**, elle sera attentive à ce que l'excellence de la formation vétérinaire soit consolidée et que des évolutions du numerus clausus dans les écoles répondent aux réels besoins en diplômés dans tous les secteurs cliniques et non cliniques. Ainsi, quelles que soient les nouvelles initiatives en matière de formation et d'école vétérinaire, l'Académie est attentive à ce qu'un enseignement qui vise l'excellence scientifique en associant une formation de haut niveau à et par la clinique des animaux de compagnie, de sport et de rente, à une formation par la recherche, soit garanti à tous les étudiants vétérinaires quelle que soit leur école.

La diffusion, l'écoute et la prise en compte des avis et position de l'Académie vous apparaissent-elles satisfaisantes ?

L'année 2020 a marqué une étape dans la capacité de l'Académie Vétérinaire de France à se faire entendre par les responsables institutionnels, et en premier lieu le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Des résultats ont été obtenus puisque le décret qui a institué cette année, au mois de mai, la télémédecine vétérinaire s'est largement inspiré de l'Avis émis en 2019 par notre académie sur ce sujet. D'autre part dans la proposition de loi sur la maltraitance animale, l'une des principales conclusions d'un avis de l'Académie Vétérinaire sur l'insensibilisation des extrémités plantaires des équidés (névrectomie) avec la nécessaire inscription de cet acte sur le livre de santé des sujets concernés a été reprise. Nous considérons de plus que la présence du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Julien Denormandie, et de la secrétaire d'État à la Biodiversité, Mme Béatrice Abba, à notre séance solennelle du 3 décembre 2020 est un signal fort de l'intérêt que le gouvernement porte aux vétérinaires. Ils se sont adressés à eux en utilisant la tribune de l'Académie Vétérinaire de France. On pourrait cependant souhaiter que les responsables institutionnels fassent plus



Pasteur par Albert Edelfelt (1885). Musée d'Orsay

systématiquement appel à la possibilité de consulter l'Académie Vétérinaire de France pour avis sur des sujets qui n'exigent pas la technicité d'une agence comme l'Anses ou dans le cadre de la préparation de projets ou de propositions de loi traitant de la condition animale.

Quelles sont vos ambitions pour votre Académie ?

Nos ambitions s'incarnent dans la mise en œuvre de notre projet stratégique 2021-2024 pour sélectionner des sujets pertinents qui relèvent de notre expertise et de notre légitimité, et pour mieux cibler les destinataires de nos travaux : pouvoirs publics, acteurs de la société civile, profession vétérinaire, structures académiques et de recherche ou grand public. L'importance croissante de la relation homme-animaux dans notre société nous conduit à approfondir les connaissances scientifiques sur la sensibilité, la conscience et le bien-être des animaux avec les applications

nécessaires dans les domaines de l'élevage, de la recherche scientifique, de la protection de l'environnement, des loisirs et des spectacles. Dans le cadre de l'approche « One Health » nous devons contribuer à la diffusion et à la vulgarisation des données épidémiologiques concernant les zoonoses, les épizooties et les intoxications alimentaires.

Que répondez-vous à ceux qui reprochent aux Académies d'être « de vieilles dames »

C'est probablement parce qu'ils ne suivent pas les travaux des Académies. Cela relève de l'opinion, voire du procès d'intention, et pas d'une position éclairée par un argumentaire.

Oui, ce sont des vieilles institutions, car bientôt bicentennaires, mais on y traite à un niveau d'excellence de sujets de la plus grande actualité et qui concernent l'avenir des jeunes générations. Ils concourent à la réflexion collective sur l'avenir de la planète, qui est une de nos

préoccupations majeures. La plupart de nos intervenants, issus des forces vives de notre nation, sont honorés de communiquer à l'Académie Vétérinaire de France et de publier dans son Bulletin. Ce dernier, dont les publications sont accessibles à tous et téléchargeables gratuitement, conserve un prestige sans relation avec son impact factor.

À travers son histoire, quelles ont été les grandes figures de votre Académie ?

Sur le site internet academie-veterinaire-defrance.org, chacun a loisir de découvrir les figures illustres. Le plus célèbre d'entre eux fut, sans conteste, Louis Pasteur, le fondateur de la microbiologie (1822-1895), élu en 1880, qui fut rapidement bien perçu par une majorité de vétérinaires et s'en est toujours souvenu. Auguste Chauveau (1827-1917) réalisa la première sonde cardiographique intracardiaque, jetant ainsi les bases de la cardiologie moderne. Il put, par exemple, mesurer le débit coronaire chez le cheval (élu en 1887, Acad. Sciences en 1886). Edmond Nocard (1850-1903) découvrit en 1898, avec l'agent de la péripneumonie des bovidés, une nouvelle catégorie de microbes d'un grand avenir en pathologie, les mycoplasmes. Il réalisa aussi l'isolement de plusieurs autres germes importants, dont *Corynebacterium Preisz-Nocardi* (élu en 1876). Emmanuel Leclainche (1861-1953), microbiologiste éminent qui joua un rôle déterminant dans la création de l'Office International des Epizooties (Organisation Mondiale de la Santé Animale) dont il fut le premier directeur en 1927 (élu en 1912, Acad. Sciences 1917). Camille Guérin (1872-1961) inventa le BCG avec le médecin Albert Calmette, vaccin contre la tuberculose, mais aussi puissant immuno-stimulant (élu en 1946). Gaston Ramon (1886-1963) inventa, avec les anatoxines, une nouvelle génération de vaccins (1922) et démontra l'effet de certaines substances comme adjuvants de l'immunité (1925) (élu en 1935, Acad. Sciences 1943). ◀

L'Académie Nationale de Pharmacie

LILIANE GRANGEOT-KEROS



LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS a été créée le 3 août 1803 (15 thermidor an XI) avec, pour premier président, Antoine Augustin Parmentier. Cette Société est l'ancêtre de l'Académie de Pharmacie qui prendra ce titre en 1946, avant de devenir nationale en 1979. L'article 130 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé lui a donné le statut de « personne morale de droit public à statut particulier placée sous la protection du Président de la République ».

L'Académie s'intéresse à l'ensemble des domaines relevant du médicament, des produits de santé, de la biologie, de la santé publique et de la santé environnementale: enseignement, recherche, chimie, pharmacologie, toxicologie, biologie, industrie, pharmacie hospitalière, officine, administration, armée, mais aussi hygiène, environnement, sécurité sanitaire, santé publique, sous tous leurs aspects scientifiques, techniques, juridiques, sociétaux et éthiques. L'Académie est régulièrement consultée par différents ministères (en particulier par le ministère en charge de la Santé), ainsi que par diverses Agences (ANSM, ANSES...). Le plus souvent, elle élabore, de sa propre initiative, des rapports et émet des avis ou des recommandations destinés aux pouvoirs publics, aux professionnels de santé, voire au grand public, seule ou conjointement avec d'autres académies ou d'autres Institutions. L'académie aborde ses sujets d'étude en toute indépendance avec une approche multidisciplinaire, rigoureuse et scientifique. À noter qu'elle compte parmi ses membres jusqu'à 20 % de non-pharmaciens, tels que médecins, scientifiques, vétérinaires, juristes... Tous les membres sont bénévoles.

Quelles ont été, et sont, les actions de l'Académie dans le cadre de la pandémie Covid-19 ?

Lors de la pandémie, l'Académie Nationale de Pharmacie a été très active sur de nombreux sujets : des dizaines de communiqués ont été publiés sur des sujets très divers : les vaccins, le rôle des pharmaciens, l'hydroxychloroquine, la réalisation des essais cliniques, les tests de détection de la Covid-19, etc. Les membres de l'académie ont également répondu à de nombreuses sollicitations des médias sur les ruptures d'approvisionnement et les projets de relocalisation ainsi que sur les vaccins.

Quels sont les grands enjeux actuels de votre discipline ?

L'Académie nationale de pharmacie considère qu'elle apporte ses compétences de façon indépendante autour de cinq mots clefs : santé publique, médicament, produits de santé, biologie, santé environnementale. Nos priorités actuelles concernent les vaccins et les ruptures d'approvisionnement, mais aussi la recherche en matière de médicament, la formation des futurs pharmaciens, les produits de dopage et d'addiction, etc.

La diffusion, l'écoute et la prise en compte des avis et position de l'Académie vous apparaissent-elles satisfaisantes ?

Nous avons, au sein de notre académie, une commission de la communication qui veille à valoriser ses avis et rapports. Plusieurs supports existent. Elle dispose d'un journal scientifique, les *Annales Pharmaceutiques Françaises*, ainsi que de plusieurs lettres: *l'Observatoire*, document de quatre pages édité trimestriellement. Il permet de faire connaître les réflexions et travaux de chaque section ainsi que les sujets abordés par l'Académie sur la période concernée; *AcadPharm INFO*, diffusée largement aux membres et aux non-membres de l'AnP, tous les 15 jours, pour annoncer les prochaines séances, rappeler le calendrier de l'académie sur l'année en cours et présenter les nouveaux membres élus; une lettre de veille scientifique permet d'être informé des dernières publications dans le domaine des sciences pharmaceutiques et biologiques; des livrets récapitulatifs sur des sujets régulièrement abordés par l'académie comme la santé environnementale ou la vaccination.

Ces documents sont accessibles sur le site internet de l'Académie: www.acadpharm.org,



© Y.T.
Mercure inventant le caducée (1879), marbre, Paris, musée d'Orsay.

de même que les rapports, recommandations, avis et communiqués. De plus, depuis fin 2014, l'académie met, gratuitement, à disposition du public et des professionnels de santé, un Dictionnaire sous forme électronique dictionnaire.acadpharm.org. Nous constatons, à travers notre site Internet, l'intérêt grandissant pour les positions prises par notre académie. Les autorités font appel à nous de façon régulière, même si les subventions obtenues de leur part sont très limitées. Nous espérons toujours être plus entendus, bien sûr, mais nous constatons en tout cas des retours positifs de nos autorités et des médias spécialisés.

Quelles sont vos ambitions pour votre Académie ?

Un de nos maîtres-mots pour les années à venir est « l'ouverture » : ouverture à tous les aspects de la science et des technologies au service de la santé, en dehors de tout esprit corporatiste, en multipliant les collaborations avec les autres académies (rapports, communiqués, avis, séances); ouverture à l'international, et plus particulièrement au niveau européen, dans les domaines relevant de nos compétences; ouverture plus large aux étudiants et aux jeunes professionnels de santé.

Un autre souhait est d'augmenter la visibilité de l'académie grâce à une communication large et toujours rigoureuse.

Que répondez-vous à ceux qui reprochent aux Académies d'être « de vieilles dames » ?

L'Académie est bien sûr une « vieille dame » si l'on considère que ses fondations remontent au XIX^e siècle. Mais c'était déjà à l'époque une révolution. Il s'agissait de montrer que les pharmaciens participaient activement aux travaux scientifiques de leur temps, que toutes les composantes de la pharmacie étaient utiles en termes de santé publique, de santé environnementale et de découvertes de nouveaux traitements. Ce message reste tout à fait actuel et est le socle scientifique et technique qui justifie la formation universitaire des pharmaciens.

À travers son histoire, quelles ont été les grandes figures de votre Académie ?

Les grandes figures de l'Académie Nationale de Pharmacie sont évidemment très nombreuses. On peut en citer quelques-unes en fonction de leurs compétences respectives :

- enseignants chercheurs et chimistes : ce sont les plus nombreux comme Henri

Moissan, prix Nobel de chimie, découvreur du fluor et de la chimie des hautes températures; Pierre Robiquet (découverte de la codéine et de la caféine); Ernest Fourneau (découverte de la stovaine); Louis-Nicolas Vauquelin (découverte du chrome); Eugène Soubeiran (découverte du chloroforme); Pierre Potier (découverte du docetaxel), etc.;

- pharmaciens militaires, avec le premier d'entre eux, Antoine Parmentier, mais aussi Nicolas Deyeux, Antoine Poggiale, etc.;
- pharmaciens hospitaliers: Antoine Fée, Apollinaire Bouchardat, etc.;

- pharmaciens industriels: Jean-Antoine Brutus Menier, Albert Buisson, Eugène Choay, Camille Poulenc, Claude Nativelle (découverte de la digitaline), Alfred Houdé (découverte de la colchicine);

- pharmaciens d'officine: Joseph Pelletier et Joseph-Bienaimé Caventou, découvreur de la quinine en 1820, et beaucoup d'autres;

- membres correspondants étrangers et membres associés (pharmacien et non pharmaciens): Marcellin Berthelot, Gabriel Bertrand, Edmond Fremy, Pierre-Gilles de Gennes (prix Nobel), Antoine-Laurent Jussieu, Emer Cooke (EMA). 🍷

Académie de Chirurgie

HUBERT JOHANET



Quelles ont été, et sont, les actions de l'Académie dans le cadre de la pandémie Covid-19 ?

La pandémie actuelle a bien mis en valeur l'action des académies avec la signature de nombreux communiqués communs, pour notre part avec l'Académie de Médecine ou l'Académie Vétérinaire. L'Académie de Chirurgie a pour sa part, insisté, d'une part sur les conséquences sanitaires de l'arrêt des soins pour les patients mais aussi économiques pour participer à la reprise globale et, d'autre

part, sur la nécessité d'une souveraineté nationale en matière de produits anesthésiques. Les informations récentes sur la mortalité attendue par défaut de dépistage, traitement ou suivi des cancers confirment notre démarche.

La diffusion, l'écoute et la prise en compte des avis et position de l'Académie vous apparaissent-elles satisfaisantes ?

L'Académie de Chirurgie est soucieuse de sa diffusion; depuis 2011, toutes ses

sessions sont visibles sur YouTube (144 000 vues en 2019), et en direct depuis septembre 2020 (400 auditeurs en moyenne par session). Les annonces sont relayées sur Twitter et LinkedIn.

Quelles sont vos ambitions pour votre académie ?

Les enjeux de l'Académie de Chirurgie n'ont pas changé: promouvoir les jeunes chercheurs et les équipes performantes,

qu'il s'agisse d'aspects techniques ou d'améliorer l'environnement chirurgical, re-layer chaque semaine les innovations et produire des documents de référence pour les décideurs: par exemple une préconisation sur la chirurgie en direct en 2019, le rapport sur la robotisation en chirurgie en 2020. Cette année, l'académie organisera 3 séminaires sur la prévention des infections du site opératoire, ainsi qu'une journée dédiée aux chirurgiens francophones, formés en France et retournés dans leurs pays. L'Académie ne produit pas de recommandations spécifiques à une spécialité car cela doit rester l'apanage des sociétés savantes des 13 spécialités chirurgicales.

Que répondez-vous à ceux qui reprochent aux Académies d'être « de vieilles dames » ?

Les progrès médicaux, la recherche scientifique et les innovations chirurgicales s'inscrivent dans un temps long, chacun apportant sa pierre dans son domaine, le but ultime étant d'améliorer la prise en charge des patients. Ceux-ci s'accrochent mal

de débats, polémiques, voire pseudo « scandales » quotidiens alimentés par des médias en situation de concurrence.

À travers son histoire, quelles ont été les grandes figures de votre Académie ?

Elles se différencient en deux catégories, celles qui ont marqué l'histoire de l'institution et celles qui ont marqué l'histoire de la chirurgie.

Les premiers sont Georges Mareschal et François de Lapeyronie, qui ont créé la Société Académique de Chirurgie en 1731, avec diffusion des mémoires en 1743, premier « journal » dédié à la chirurgie et première institution chirurgicale au monde qui deviendra Académie Royale de Chirurgie en 1748, deuxième Académie après l'Académie des Sciences. Dissoute à la Révolution comme les autres académies. Les chirurgiens sont membres de l'Académie de Médecine fondée en 1820 et Antoine Bérard crée la Société de Chirurgie de Paris en 1843, reconnue d'utilité publique en 1859 par Napoléon

III puis nationale en 1875. L'Académie de Chirurgie retrouve son titre en 1935 grâce à Louis Bazy et Pierre Fredet, inaugurée par le Président de la République. C'est en 1993 que l'Académie réintègre l'amphithéâtre des Cordeliers avec Denys Pellerin. Concernant la deuxième catégorie, de très nombreuses innovations chirurgicales françaises et souvent mondiales ont été annoncées à la tribune de l'académie par des chirurgiens français ou étrangers. On peut citer l'endoscopie des voies urinaires (Desormeaux 1853), la prothèse totale de hanche (Henri et Robert Judet 1947), la première cure d'anévrisme de l'aorte (Oudot 1951), la première hépatectomie réglée (Lortat Jacob 1952), les premières greffes de rein (Kuss 1960), de main (Dubernard 1998), de visage (Devauchelle 2005), le premier centre de chirurgie hépatobiliaire (Bismuth 1977), la première ablation de vésicule par cœlioscopie (Dubois 1990). En réalité, ce sont les débats hebdomadaires des différents spécialistes au sein de l'Académie qui ont permis ces succès. ☺

Académie de Médecine

JEAN-FRANÇOIS ALLILAIRE



Le secrétaire de l'Académie de Médecine nous livre ici l'histoire des Académies de santé, et les perspectives de leur collaboration, à laquelle la pandémie a donné un nouvel élan.

L'Académie de Médecine doit à Louis XVIII et à son médecin, le baron Portal, sa création en 1820. Cette institution nouvelle, dont le célèbre docteur Guillotin avait eu l'idée avant la Révolution, était marquée par deux originalités profondes et déterminantes :

- la pluridisciplinarité, en raison de la prédominance, redevenue très actuelle

d'ailleurs, des maladies infectieuses dont plus de 80 % étaient dues à l'époque aux animaux, associant dès le départ dans ses travaux et recommandations aux gouvernements toutes les professions de santé: médecins, chirurgiens, pharmaciens et vétérinaires;

- la tolérance, car les premiers académiciens étaient, à peu d'exceptions près, des fidèles de l'empereur, son pire ennemi. Ceci

est important pour comprendre l'originalité et l'esprit d'indépendance de cette institution regroupant les meilleurs experts de la Nation, et travaillant en toute indépendance mais en appui pour le pouvoir politique.

L'Académie de médecine a été, depuis le début de son histoire, une institution inclassable aux côtés des cinq académies de l'Institut de France, en particulier du fait

des implications professionnelles de l'art de guérir ainsi que du perfectionnement et de l'enseignement à la fois théorique et pratique des sciences et innovations médicales.

En fait, la création de l'Académie de Médecine se trouve au carrefour de trois dynamiques principales: d'abord la volonté de l'État de disposer d'une structure permettant de gouverner en intégrant les savoirs et les connaissances les plus solides pour moderniser le pays, ensuite rassembler les forces de la Nation permettant de structurer la médecine et affirmer le caractère scientifique de cette discipline fondée sur la science; enfin accompagner dans son domaine la politique modérée prônée par le régime de la Restauration et l'aider loyalement dans son désir de réconciliation des Français après la Révolution. Dès le départ, l'Académie de Médecine est tentée de donner des avis fondés scientifiquement, mais aussi de suggérer des solutions d'expert pas nécessairement acceptables par l'administration, quand bien même elles étaient prouvées scientifiquement vraies: autrement dit, il faut que les savants sachent rester à leur place et un règlement viendra assez vite exiger que les séances soient exclusivement consacrées à la science et que les questions de politique médicale et de santé publique ne puissent plus être abordées qu'à la suite d'une demande précise formulée par le gouvernement.

C'est ainsi que, malgré l'instabilité politique du XIX^e siècle, l'Académie devient progressivement le creuset de la modernisation en créant peu à peu un espace de légitimité à côté des facultés et des hôpitaux, et d'utilité pour la santé et en trouvant sa place en synergie avec la montée en puissance des professions médicales et la montée en puissance des questions de santé dans l'espace public. C'est ainsi qu'elle put développer non seulement son action scientifique, mais aussi son rôle majeur dans la structuration du champ médical dans la société française.

C'est au cours des XIX^e et XX^e siècles que se sont légitimement créées plusieurs

académies fondées sur la cohérence professionnelle de plusieurs domaines et métiers de santé, en particulier la chirurgie, la pharmacie, les sciences vétérinaires, et d'autres académies compétentes et spécialisées ayant chacune ses propres objectifs, avec lesquelles se sont mis en place dès le départ un esprit de collaboration et une synergie d'action qui connaît actuellement une nouvelle vigueur avec la crise en cours de l'organisation sanitaire en France et son aggravation spectaculaire avec la pandémie Covid-19.

Le réseau actuel des Académies en santé

L'Académie des Sciences a un statut à part, car elle embrasse toutes les facettes de la science, dont une part seulement pour les sciences biologiques. Elle a été créée la première par Colbert en 1666. Elle a fêté récemment son trois-cent-cinquantième. Ses liens avec l'Académie de Médecine remontent à l'élection de savants, médecins ou non, élus pour leurs contributions scientifiques plus que pour leurs études cliniques. C'est François Magendie, médecin et pionnier de la physiologie, qui inaugure l'entrée des physiologistes pour ses recherches et découvertes importantes sur les nerfs rachidiens, puis celle de son élève Claude Bernard pour ses découvertes sur la digestion et sur le système nerveux ainsi que pour sa célèbre introduction à la médecine expérimentale parue en 1865. C'est à partir de là que deux médecins, deux chirurgiens et deux physiologistes seront admis à l'Académie des Sciences et seront en même temps membres de l'Académie de Médecine. Nous ne ferons qu'évoquer l'importance de l'œuvre de Louis Pasteur qui choisit d'imposer ses vues contre l'opinion générale de son époque en utilisant l'Académie de Médecine comme tribune et comme levier pour apporter une contribution à la santé dont nous pouvons actuellement apprécier l'importance avec le débat en cours sur la vaccination.

L'Académie d'Agriculture remonte à la Société d'Agriculture de Paris créée en 1761 par d'éminents savants comme Buffon

ou Lavoisier. Abolie en 1793, elle est rétablie en 1848 et devient Académie d'Agriculture de France en 1915 pour s'occuper, entre autres, d'alimentation, de nutrition et d'écosystèmes.

L'Académie Vétérinaire de France est créée en 1928 sur la base de la Société de Médecine Vétérinaire et de Médecine Comparée remontant à 1848, et va s'occuper activement de médecine comparée et d'épizooties bien sûr.

L'Académie Nationale de Chirurgie, dont les dates clefs sont sa création comme Société Royale de Chirurgie en 1731, qui renaîtra après la Révolution en 1843, pour prendre le nom d'Académie de Chirurgie en 1935 et devenir Académie Nationale de Chirurgie en 1997.

L'Académie de Pharmacie est née de la Société de Pharmacie de Paris, créée en 1803. Elle devient nationale en 1979. Elle obtient en 2016 le statut de « personne morale de droit public à statut partulier placée sous la protection du Président de la République ».

L'Académie de Chirurgie Dentaire est officialisée en 1956 et devient nationale en 1975.

Citons enfin **L'Académie d'outre-mer** de 1922 qui deviendra Académie des Sciences d'Outre-Mer en 1975, avec la devise « savoir, comprendre, respecter, aimer » pour s'occuper des domaines concernant l'histoire, la géographie, mais aussi l'ethnologie.

Et pour terminer ce rappel sur les institutions et lieux d'expertise qui sont concernés et jouent un rôle important en santé, évoquons **L'Académie des Technologies**, fondée en 2000 pour enrichir le débat conformément à sa devise « pour un progrès raisonné, choisi, partagé » et dont les travaux sur de nombreux domaines proches de la santé, comme le numérique, la robotique ou les nanotechnologies, sont souvent partagés avec l'Académie de Médecine. Cette histoire mérite d'être rappelée quand on considère les développements considérables de la recherche et des examens de laboratoire dans la médecine moderne, évolution qui exige, à chaque nouvelle étape dans les progrès des

sciences biologiques, une coordination parfaite des académies au service de la santé.

Toute cette histoire montre l'importance des liens tissés au fil du temps entre les académies, et les interactions permanentes entre elles jusqu'à maintenant comme l'illustrent les intercommissions, les groupes de travail et les réunions communes périodiques sur les grandes questions, les grands sujets et les grands défis dans le domaine de la santé.

« One health », une approche intégrative majeure

L'initiative « one health, une seule santé » est née dans les années 2000 en réaction à la prise de conscience des risques éco-épidémiologiques croissants, mais aussi en réaction à l'hyperspécialisation médicale et au morcellement des disciplines de santé concernant aussi bien l'animal que l'homme. Ce mouvement mondial vise à promouvoir une approche unifiée, intégrée et systémique de la santé publique, qu'elle soit humaine, animale ou environnementale. Tous les niveaux, locaux, nationaux, continentaux et planétaires, sont concernés. Il se donne pour objectif de mieux affronter les maladies émergentes à risque pandémique.

Cette approche nouvelle est très prometteuse pour l'avenir de la santé et la médecine dans le monde. Soulignons sa similitude frappante avec l'approche qui a présidé, en 1820, à la création de l'Académie de Médecine, à savoir la nécessité de créer une institution publique rassemblant les médecins et les savants les plus reconnus, pour la dédier à la lutte contre les épidémies qui ravageaient alors l'Europe et le monde, lutte qui était à la pointe de la modernité, de l'innovation et du progrès.

Cette nouvelle approche accorde un rôle majeur aux médecins, chirurgiens, pharmaciens et aux vétérinaires, mais aussi à

toutes les personnes qui sont en contact des animaux domestiques ou de la faune sauvage, et plus largement à tous ceux qui sont au contact de l'environnement. Sa mise en œuvre doit passer par de nouveaux mécanismes et conduire tous les acteurs à agir de manière concertée en s'informant en permanence, en lien avec les gestionnaires de la santé publique, les autorités de santé et les acteurs de terrain.

Cette idée, très proche du projet de nos fondateurs, a donc été reprise sous la forme d'une vision unifiée de la santé et de l'importance de l'environnement comme déterminant de santé, dont il faut bien dire que c'est Hippocrate lui-même qui en avait eu l'intuition première dans la Grèce antique au IV^e siècle avant notre ère.

C'est en 2011, à l'issue d'une commission interministérielle pilotée par le ministère des Affaires étrangères, que la France a officiellement validé le concept « one health, une seule santé », d'abord dénommé « one medicine, une seule médecine » et prôné une approche intégrée de la santé face à la mondialisation des risques sanitaires.

Précisons aussi que ce concept vise à prendre en compte les interdépendances entre l'état de santé des différents domaines du vivant (des écosystèmes à l'homme) et englobe sept dimensions: la santé des sols, des plantes, des animaux, des écosystèmes à l'échelle du paysage, du biome et de la biosphère, et la santé des hommes. Considérer ces interdépendances permet de renouveler l'analyse des phénomènes, par exemple les systèmes agro-alimentaires avec l'Académie d'Agriculture, et de se donner de nouveaux indicateurs pertinents.

Plusieurs partenaires français sont concernés, au-delà de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (Anses), tels l'Institut National de la Recherche Agronomique (Inra), l'Institut Pasteur, Santé Publique France... et peut-être bientôt l'Académie de Médecine

comme centre d'expertise indépendant comportant tous les spécialistes de toutes les disciplines et professions concernées habitués depuis deux cents ans à la lutte contre les maladies infectieuses et rodés à la réflexion commune sur les risques sanitaires.

De plus, le mouvement « une seule santé » relance la recherche en médecine comparative qui s'appuie sur la comparaison homme-animal, en particulier le fait que de nombreuses maladies peuvent passer de l'animal à l'homme et réciproquement.

Enfin, ce mouvement a le très grand intérêt d'envisager et développer de nombreuses synergies qui devront permettre de faire progresser l'efficacité des systèmes de santé et, par conséquent, les soins et leur qualité, mais aussi de développer la recherche biomédicale et le partage des connaissances scientifiques ainsi que la formation médicale des professionnels de santé.

L'année 2020 a donné, avec la lutte contre la Covid-19, un nouvel élan à la nécessaire collaboration des académies chargées des différents domaines de la santé. Cette collaboration a permis de produire, publier et apporter à la communauté nationale et, au-delà, une aide et un éclairage concret, fondé sur la science, sur le recul de l'expérience et d'une expertise indépendante, de très nombreux communiqués communs assortis de recommandations pratiques qui ont été saluées par le monde sanitaire, la techno-structure politico-administrative, ainsi que par les médias en quête d'informations fiables au milieu de la cacophonie des opinions en tout genre et de la désinformation qui a plus que jamais cours du fait de l'angoisse et de la perte de confiance des populations vis-à-vis de ses élites. C'est pour nos académies une exigence de qualité et de fiabilité au service des malades dont nous sommes fiers. 